

## Test auditif de Boel pédiatrique, réf. 100YEA



### Description

- L'appareil de test auditif de Boel est destiné à la détection précoce de la surdité chez l'enfant.
- Il s'agit du seul instrument de dépistage accessible et utilisé par le pédiatre pour évaluer les facultés auditives du jeune patient.
- Le «**Boel Test**» permet de vérifier la réponse de l'enfant (dès 6 à 10 mois) à une stimulation sonore.
- L'appareil a été réalisé en prenant pour base le «**BOEL test traditionnel**» pour l'ergonomie des formes (conçu pour pouvoir être contenu à l'intérieur de la main dans une position non visible par l'enfant) et pour les normes sonores des grelots du «**Boel Test**».
- Les 2 stimulations sonores émises reproduisent un son sourd-grave et un son aigu-sonorisé parfaitement équivalents au son des grelots du «**Boel Test**» (86 dBA, 96 dBA). Ceci permet de tester la réponse de l'enfant à ces seuils limites particulièrement significatifs.
- Dispositif maniable, léger, alimenté par batterie, d'utilisation facile : seulement 2 boutons pour sélectionner les deux fréquences de test.

### Caractéristiques techniques

- **Dimensions** : Lo 6.8 x H 4.7 cm.
- **Poids** : 27g.
- **2 stimulations sonores** : - Son sourd-grave : à basse fréquence de 125 à 150 Hz ;  
- Son aigu-sonorisé : à haute fréquence d'environ 5,0-5,1 kHz.
- **Entretien** : nettoyage facile et rapide avec un chiffon humide.
- **Conformité** : respecte les normes sonores des grelots du test de Boel traditionnel. Les sons sont équivalents à 86 dBA et 96 dBA. Classification audiomètre à tons purs selon la norme EN 60645-1 : classe IV.